

Ecole des Trois Fontaines

3, rue de la mairie
25600 DAMBENOIS

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE du 18 juin 2018

Présents :

Mme CHARONDIERE	Mme DEUZE	Mme LEMAITRE	Mme JUILLARD
Mme SAUGET	Mme GARCIA	M. PRINCE	Mme LAMBERT
Mme DAUCOURT	Mme LUNIAUD		
Mme BRANDT	M FRIED	M NUSSBAUMER	
Mme BAINIER	Mme MOUGEY	Mme STRUB	
Mme RODRIGUEZ	Mme PERRETTE	M AZEGGOUAR	Mme SCHUH
M. VINZIA	Mme JANDOT	M. PRANDO	M. RICHARD
Mme BESANCON			

RENTREE SCOLAIRE 2018-2019

Madame Sauget quitte l'école, remplacée par madame Luniaud. Madame Bottelli quitte son poste de remplaçante qui n'a pas été pourvu pour l'année prochaine. Mme Lambert attend son affectation mais son temps partiel ne lui permet pas de postuler sur notre école et nous accueillerons deux nouveaux enseignants l'année prochaine pour effectuer les compléments de service.

208 élèves inscrits. Moyenne de 26 élèves par classe.

8 dérogations acceptées lors des inscriptions en mai, les futures dérogations seront mises en attente des effectifs définitifs début juillet.

Les répartitions par classe et par site sont affichées dans les écoles.

Elles ont été faites selon les critères suivants : obligation d'un CP à Dambenois pour accueillir un enfant allergique. Séparation des PS en deux classes pour favoriser l'autonomie des enfants en début d'année et les apprentissages au contact d'un groupe d'élèves plus âgés, les grandes classes à Brognard plus sécurisant au regard du site.

PS/MS/GS - CP - CE2 à Dambenois

PS/MS - GS/CP - CE1 à Allenjoie

CM1/CM2 - CM2 à Brognard.

SECURITE

Pour Allenjoie :

Les aires de jeux ont été contrôlées. L'aire de jeux va être retirée.

Contrôle des installations électriques : Réalisé – le compte-rendu n'est pas arrivé.

Vérification des systèmes service incendie (SSI), extincteurs: Tous ces contrôles sont faits. En attente du compte-rendu.

Pour Brognard, Mme Brandt nous informe qu'un STOP temporaire va être placé en test dans la descente de la rue de la Croze, au croisement avec la rue des Réchoulots. Cela permettra d'arrêter les véhicules dans leur descente. Un arrêté municipal sera mis en place.

Pour Dambenois, un arrêté municipal a été pris afin d'interdire le stationnement dans la rue de la mairie aux heures d'entrées/sorties des écoles, hormis pour les véhicules de la mairie et le bus scolaire. Il résulte du manque de civisme de certaines personnes qui n'utilisent pas les parkings et se garent sur les trottoirs ou devant les passages piétons, mettant en danger les élèves qui entrent ou sortent de l'école à pied. Cet arrêté permettra à la gendarmerie de verbaliser tout véhicule contrevenant.

Les panneaux d'évacuation en cas d'incendie ont été réalisés pour chacune des classes.

LIASION CM2/6eme

Les élèves de CM2 de M. Prince se sont rendus au collège d'Etupes le lundi 7 juin.

Ils ont visité les locaux, mangé à la cantine et participé à un jeu de l'oie afin de faire connaissance avec les lieux et les professeurs.

Les élèves de notre école seront inscrits au collège d'Etupes l'an prochain.

Le futur projet d'école a été présenté en conseil d'école/collège et accepté. Il a été envoyé aux représentants de parents d'élèves. Il ne manque plus que l'avis de l'inspecteur pour une validation définitive et mise en place en septembre.

ECOLE COMMUNE

L'Etat, l'Education Nationale et les enseignants de l'école se sont positionnés positivement sur ce projet. Les parents d'élèves élus, représentants de l'ensemble des familles, n'ont jamais émis de contre-avis.

Concernant les maires et adjointes aux affaires scolaires, un accord de principe a été validé au dernier conseil d'école sous réserve du cout final du projet. Financeurs, ils en sont également les décideurs. Et leur décision de faire aboutir ou non la création d'une école commune sera donc acceptée quelle qu'elle soit, sur la base d'arguments financiers.

Suite au dernier conseil d'école, les questions suivantes ont émergé :

- Quel est le résultat du devis effectué pour implanter l'école au niveau de Technoland 2?
- Correspond-il au même ordre de prix que des écoles récemment construites dans le département?
- Ce devis est-il conforme au budget initialement prévu?
- Si non, pourquoi?

- Considérant le prix du devis, moins les diverses subventions accordées; le reste à payer divisé par 3, est-il absorbable par Allenjoie? par Brognard? par Dambenois?
- Sinon, quelle décision chaque commune a-t-elle prise concernant l'avenir de son école?

Mme Brandt nous informe du compte-rendu de Sedia (étude de faisabilité d'un pôle éducatif) :

L'espace est suffisant, l'étude du sol ne donne aucune contre-indication à la faisabilité, les études concernant le radon, la sismicité, les inondations, le placement sonore, l'exposition au soleil sont bonnes.

1365 m² sont prévus pour l'école (8 salles de classe, 2 salles de repos, 1 espace de motricité, 1 bibliothèque, rangement)

325 m² sont ajoutés au périscolaire

30% du terrain est consacré aux espaces verts

Un préau de 200m²

Une cour de 1200 m²

Le cout estimé par Sedia est de 3 050 000 € HT auxquels s'ajoutent diverses charges (mise en sécurité de la conduite de gaz, achat du terrain, travaux de voirie)

Le cout final s'élève à 4 200 000 € HT

Le total TTC est estimé à 5 000 000 €

Lorsqu'on enlève les diverses subventions connues, la part par commune s'élève à 653 000 euros.

A la question de la faisabilité pour les communes :

Allenjoie et Brognard répondent par l'affirmative.

Dambenois émet un problème de financement.

Lors du conseil municipal du mercredi 20 juin, les élus de Dambenois devront se positionner sur l'acceptation ou non d'un emprunt permettant la construction de cette école.

Les trois communes s'étant engagées ensemble vis-à-vis de l'Etat et de l'Education nationale, une réponse par la négative mettrait fin à l'accord qu'ils avaient signé et le projet serait abandonné.

Suite à cette information, il est demandé à chaque commune de se positionner sur l'avenir de son école en cas de refus.

M Fried, maire d'Allenjoie, émet la possibilité, avec l'accord de M Renaud, Directeur Académique des Service de l'Education Nationale, qu'il a eu au téléphone dans la journée, de réfléchir à la dissolution du RPI et, sous réserve de faisabilité, à un projet commun pour les villages de Brognard et Allenjoie.

L'annonce de cette proposition étant nouvelle, Mme Brandt, maire de Brognard, ne formule pas d'avis immédiat avant de connaître la décision de Dambenois, mais souligne la nécessité de construire une nouvelle école.

En effet, M Prince, directeur de l'école, explique que l'objectif de l'Etat est de réduire les écoles de villages isolées afin de créer des pôles scolaires communs. C'est la raison pour laquelle le gouvernement subventionne ces projets.

En cas d'abandon de celui-ci, chaque commune devra réhabiliter ses locaux selon les normes actuelles (normes handicapés, d'hygiène, de sécurité) Cela engendrera des travaux de grandes envergures pour chacune des communes et ce, sans aucune subvention.

Dans le cas où ces travaux ne sont pas réalisables financièrement, les écoles, à plus ou moins long terme, fermeront.

M Nussbaumer, maire de Dambenois, souligne que ce n'est pas une question de volonté, mais de financement, qui les empêche, lors de ce conseil d'école, de se positionner sur l'aboutissement de ce projet ou sur l'avenir de ses locaux.

Le conseil d'école attend donc la décision du conseil municipal de Dambenois du 20 juin.

En cas d'accord pour l'emprunt, la commune pourra étudier la manière de financer le projet sans s'endetter. En cas de refus, chaque partie sera sollicitée, dès la rentrée prochaine, sur les décisions qu'ils auront prises concernant l'avenir de leur école.

CONCLUSION :

Cette année encore, j'ai pu compter, en tant que directeur, sur l'engagement des RPE, des mairies et de leurs employés, des enseignants pour que l'école des Trois fontaines fonctionne correctement.

Le projet d'école commune aura été au cœur de toutes les discussions. J'espère qu'il pourra voir le jour, avec la volonté de chacun de préparer un avenir toujours meilleur pour nos élèves.

En attendant d'en connaître l'aboutissement, je vous souhaite, à chacun, un bel été.

RDV samedi 23 juin pour la fête de l'école, manifestation organisée par les membres de l'école buissonnière, que chacun peut remercier pour leur investissement.

Salutations,
Jérémy Prince.